



Secrétariat

25 septembre 2019

Circulaire

Destinataires : Les membres du personnel

Circulaire du Secrétaire général

Objet : **Désignation des agents certificateurs, des agents ordonnateurs et des signataires autorisés pour les opérations bancaires**

1. La présente circulaire a pour objet d'informer le personnel que, conformément aux articles 2.4 à 2.7 des Règles de gestion financière de l'Autorité internationale des fonds marins (ISBA/ST/SGB/2008/02), le Secrétaire général a désigné les membres du personnel suivants pour remplir les fonctions d'agent certificateur, d'agent ordonnateur et de signataire autorisé pour les opérations bancaires :

Agents certificateurs

Yongsheng Cai
Anna Elaise
Zorana Maltar
Ena Harvey
Sheldon Carter
Marie Bourrel-McKinnon

Agents ordonnateurs

Ghislain Maertens (pour les sommes comprises entre 20 000 et 40 000 dollars)
Joseph Khoreich (jusqu'à 19 000 dollars)

Signataires autorisés pour les opérations bancaires

Michael W. Lodge
Pratima Jauhari
Fitzroy Ferguson
Michelle Bond
Christine Griffiths

2. Ces personnes sont nommées avec effet immédiat et jusqu'à nouvel ordre.
3. La circulaire [ISBA/ST/IC/2019/1](#), du 7 juin 2019, est annulée.

Le Secrétaire général
(Signé) Michael Lodge

